

Date	17 janvier 2019
Heure	17 heures
Lieu	Université d'Aix Marseille en visioconférence via Renater.
Participants	Yves Schwartz, Liliana Cunha, Marianne Lacomblez, Renato Di Ruzza, Christine Castejon, Alvaro Casas, Dominique Efros, Remy Jean, Laurence Belies, Patrick Ryvalski, Ingrid Dromard.
Excusé(e)(s)	Tine Roth, Edna Goulard, Louis Durrive
Contact	secretaire.sie@gmail.com ; renato-sie-dg@orange.fr

Points traités	<p>Yves Schwartz présente ses excuses aux membres présents pour la médiocre qualité de la connexion via le dispositif Renater.</p> <p>1. Point financier, adhésions</p> <p>Ingrid Dromard annonce qu'elle va procéder à la clôture du compte pour l'année 2018. Celui-ci est créancier à hauteur de 3.018 euros. Le changement d'adresse de la banque a été fait, non sans mal. Il y a pour le moment 8 adhérents pour 2019.</p> <p>Liliana Cunha explique qu'elle a cherché et trouvé une solution pour que les Latino-américains qui le souhaitent puissent faire un virement à moins coût. Le dispositif s'appelle TransferWise. Le coût estimé pour un transfert de 75 reals est de 8,61 reals (2€ +/-). La campagne d'adhésion va prochainement être lancée. Ingrid Dromard s'en occupe.</p> <p>2. Changement de siège social de la SIE</p> <p>Le changement de domiciliation du compte bancaire de la SIE a fait apparaître la nécessité de changer l'adresse du siège social. Celui, lors de la création de la société, a été établi à l'ancienne adresse d'Yves Schwartz. Entre temps, Yves Schwartz a déménagé, il faut donc indiquer sa nouvelle adresse à Paris. Renato Di Ruzza propose de s'en occuper et les membres du bureau présents sont d'accord.</p> <p>3. Suite de la mise en œuvre des décisions de la dernière Assemblée générale (voire PV de la réunion du 19/11, point 3)</p> <p>Le groupe thématique « formation » s'est réuni pour la troisième fois le 17 décembre dernier. La prochaine réunion a été fixée au 31 janvier à 20 heures (heure française via Skype). Patrick Rywalski a, à ce sujet, participé à une</p>
-----------------------	---

réunion en Suisse. Il nous informera des avancées concernant notamment la procédure de validation et des coûts des formations canton par canton. Il y aura probablement des conventions entre l'Institut Fédéral de Formation Professionnelle de Lausanne (qui est d'accord sur le principe) et la SIE. Selon le nombre des ETCS il pourrait y avoir divers niveaux de validation, c'est à préciser. Il faudra voir au cas par cas mais il y aurait une grande souplesse de fonctionnement.

4. Projets en cours (voir point 6 de la réunion du 19/11). Notamment, compte rendu de la réunion de la veille à Toulouse sur la création d'un Institut d'ergologie hors Université

La réunion portant sur la création d'un Institut d'ergologie s'est tenue à l'université Toulouse le 16 janvier dernier. Nous avons bénéficié de l'hospitalité de Marcelle Duc et de Jacques Rollin. Suite à la dégradation de la situation du centre aixois, l'idée est venue à plusieurs personnes de créer un Institut hors les murs, hors université, un institut indépendant, associatif. Christine Castejon note qu'environ 15 personnes, d'origines géographiques diverses (Grenoble, Toulouse, Paris, Mulhouse, Aix...), sont présentes pour cette réunion qui a duré la journée entière. Deux décisions majeures ont été prises : la première concerne l'organisation d'une université d'été (2 jours) prévue en juin prochain dans la perspective de la création de l'Institut d'ergologie. Un comité d'organisation a été créé, il sera animé par Xavier Lefoul de Grenoble. La deuxième décision porte sur la création d'une association des amis du futur Institut. En effet, il s'agirait de créer, en premier lieu, une association des amis de l'Institut d'ergologie qui serait chargée de réunir des fonds financiers. Il serait possible, par exemple, de faire appel à notre réseau (national et international), à ceux qui nous ont soutenu le Master d'ergologie de l'Université d'Aix-Marseille (lettre de soutien). L'association se chargera, ensuite, de créer l'Institut. Renato Di Ruzza précise que cette idée vient de Laurent Aupied, présent à Toulouse. Concernant les moyens matériels, Yves Schwartz nous informe que Jean Christol d'Octarès a proposé de mettre deux bureaux à disposition au sein de ses locaux à Toulouse. Les participants, dans la continuité de la question posée par le texte de présentation rédigé par Christine Castejon et Renato Di Ruzza, pensent nécessaire qu'une personne à plein temps s'occupe de la gestion de l'Institut. Il faut étudier les dispositifs rendant possible cette hypothèse : détachement ? Financements permettant de payer un salaire ? Cette question sera reprise pendant l'université d'été, mais il est nécessaire que chacun y réfléchisse d'ici là. Enfin, Yves Schwartz remercie vivement Christine Castejon et Renato Di Ruzza pour la préparation de la réunion toulousaine.

5. A partir notamment de ce point 3, comment alimenter les 3 sites (Ergologia, AMU, Wikipédia), la plateforme coopérative et la newsletter ?

Yves Schwartz insiste sur le fait que le site www.ergologia.org doit être davantage promu. Il informe que Tine Roth a fait savoir que chacune ou chacun peut lui transmettre des informations à diffuser via le site.

Le site universitaire est, lui, plus en difficulté. C'est dommage car beaucoup de ressources y sont référencées. Il est néanmoins possible d'y avoir accès via le site www.ergologia.org. Pour cela, cliquer sur « liens utiles », puis sur

« institut d'ergologie ».

Ananyr, traductrice, demande s'il est possible que soient diffusés sur www.ergologia.org les divers travaux universitaires des membres du Bureau de la SIE. Elle propose de traduire en anglais un certain nombre de textes importants à contenu ergologique et de les communiquer à Tine Roth. Les membres du Bureau présents sont unanimement d'accord.

Concernant la plateforme collaborative <https://sofergo.org> portée par Éric Antoni (Master APST 1999/2000) et Louis Durrive, celle-ci se veut être un support pour poursuivre dans la durée les débats amorcés par thématique pendant le Colloque d'octobre 2017 à Paris, et de les concrétiser à travers des écritures en commun ou d'autres formes d'action collective. Cette plate-forme est désormais opérationnelle et accessible à tous. Elle poursuit deux objectifs :

- Faciliter les échanges en cercles restreints pour permettre un approfondissement par thématique, selon des modalités et des rythmes choisis par chacun des groupes ;
- Rendre visibles les conclusions de ces échanges et faire ainsi connaître au plus grand nombre (le site est en libre accès) la pertinence et la portée de la démarche ergologique à propos de questions sociales qui sont de la plus grande actualité.

La manière d'utiliser la plateforme est expliquée sur le site : <https://sofergo.org> En résumé, il s'agit d'un fonctionnement de type réseau social. Chacun peut prendre l'initiative de créer un groupe thématique qui sera annoncé sur le site et suscitera des candidatures. L'initiateur d'un groupe accepte (ou non) les candidatures et invite à son tour : une fois le groupe formé, celui-ci adopte le fonctionnement qu'il souhaite. Les membres d'un groupe échangent en continu de manière synchrone ou asynchrone (en simultané ou à distance), réagissent à des textes en forum, sont prévenus par une alerte mail des nouveautés déposées sur le site concernant leur groupe, décident (ou non) de rendre publiques leurs conclusions à un moment donné. Par ailleurs, chacun est libre de nouer ou dénouer ses liens avec tel ou tel groupe.

Outre la présentation des thématiques déjà en chantier, la plate-forme présente sous forme de trombinoscope (plus ou moins détaillé) les profils des personnes intéressées par la démarche ergologique : pas forcément des membres du réseau, mais par exemple celles et ceux qui ont croisé l'ergologie à l'occasion d'une formation, d'une conférence, d'un colloque, d'une recherche, etc. – L'avantage est de permettre le réseautage tous azimuts : établir des contacts pour étoffer l'un ou l'autre des groupes de recherche, ou participer à une formation, à une publication, à une manifestation, à un projet d'action, etc. – Cette effervescence elle-même viendra alimenter l'actualité du site en libre accès (news, articles à lire), renforcera la préparation des grands événements concernant la démarche et élargira les thématiques de recherche.

Concernant le projet de newsletter porté par Liliana Cunha, celui est en cours de réflexion.

6. La revue Ergologia

Dominique Efros nous explique que le projet concernant la diffusion de la revue *Ergologia* sur la base HAL (archives ouvertes) de l'Université a commencé. Elle a lancé le travail avec les auteurs dont elle est sûre qu'ils ne s'opposeront pas au projet. Pour les autres, il faudrait faire une information, un

encart sur le site www.ergologia.org pour que ceux qui ne souhaitent pas que leurs textes soient publiés sur HAL le fassent savoir avant le 15 mars 2019. Elle va en parler à Tine Roth.

Elle nous informe également que le Comité éditorial a abordé la question du format papier ou électronique de la revue. La majorité du comité pense qu'il n'est pas indispensable d'avoir une version papier. Renato Di Ruzza indique qu'il faudrait néanmoins une cinquantaine de versions papier pour les bibliothèques, sachant que l'impression sera prise en charge par la SIE. Dominique Efros dit que la plupart fonctionne avec une base numérique. Cependant, il faudrait se renseigner pour savoir quelle bibliothèque souhaite un exemplaire papier. Elle va se renseigner sur le prix des impressions. Elle explique ensuite que le numéro 20 est en préparation avec, notamment, les communications du Congrès de Brasillia et celui de Sierre.

7. Questions diverses et discussions libres

Concernant la demande de Mariana Verissimo au sujet du soutien à la candidature de Luiz Inácio Lula da Silva au prix Nobel de la Paix, Marianne Lacomblez est d'accord sur le principe mais elle pense néanmoins qu'il faudrait avant tout savoir si un texte de base de soutien a été réalisé. Yves Schwartz poursuit en expliquant qu'on ne peut prendre position que sur la base d'un dossier. Renato Di Ruzza indique, quant à lui, que la SIE n'a pas à s'impliquer dans ce projet. Chacun peut signer, soutenir ou pas, de manière individuelle, mais la SIE n'a pas à s'engager. Marianne Lacomblez, Remy Jean et Yves Schwartz pensent que, en toute hypothèse, ce soutien n'est envisageable qu'avec d'autres institutions. Yves Schwartz ajoute que lorsque qu'une demande de ce type nous est adressée, il faudrait d'abord s'assurer qu'un consensus est établi au niveau de tous nos amis brésiliens. Différente est la préoccupation de veiller aux droits élémentaires des personnes depuis l'élection du nouveau président, et notamment ceux de l'ex-président Lula emprisonné. Il lui semble que sur ce point, la SIE peut agir le cas échéant, comme elle l'a déjà fait en 2018.

Concernant la préoccupation de Marianne Lacomblez transmise par mail au sujet de l'organisation du Congrès de Porto (Congrès 5), Yves Schwartz affirme qu'il est en effet indispensable de donner à nos amies de Porto les moyens d'y réfléchir. Il rappelle que deux thèmes sont proposés : « Travail, développement et patrimoine » ou « Ergologue est-ce un métier ? L'ergologie est-ce une discipline ? ». Marianne Lacomblez explique que, pour plusieurs raisons (notamment le fait que le premier thème ne sera pas traité aux Tâches du présent de cette année et que par ailleurs, ce thème-ci intéresserait davantage les Portugais), elle se positionne sur la première proposition. Renato Di Ruzza explique que le réseau Ergologie, Travail et Développement n'a pas fonctionné depuis des années et qu'il pourrait être réanimé au travers le Congrès. Concernant le métier et la discipline, il craint que ce soit trop ethnocentré. Cependant son choix n'est pas arrêté. Laurence Belliès indique que si l'on pense qu'il y aura plus de Portugais intéressés par le thème, alors c'est celui-ci qu'il faut retenir. Un consensus s'opère sur ce premier thème même si le second thème est important du fait du développement des GRT. Renato Di Ruzza suggère que Marianne Lacomblez et Liliana Cunha proposent un texte sur le premier thème du Congrès pour le prochain bureau.

- La prochaine réunion du Secrétariat est prévue le **19 février à 14h30 par Skype.**
- La prochaine réunion du Bureau est prévue le 03 mai. Elle sera proposée en visioconférence (Renater). Une invitation individuelle, via un lien internet, sera transmise aux participants, quelques minutes avant la réunion.

Pour organiser le travail du prochain bureau, nous souhaiterions que chacun fasse connaître par avance à Liliana Cunha et à Renato di Ruzza les souhaits d'interventions (qui n'excluent pas évidemment les interventions instantanées).